



La Rochelle, le 19 mars 2020

Monsieur Jean-François FOUNTAINE
Maire de la ville de La Rochelle
Président du CCAS de La Rochelle
Président de la CDA de La Rochelle

LETTRE OUVERTE AU MAIRE-PRÉSIDENT **JEAN-FRANÇOIS FOUNTAINE**

Monsieur le Maire Président,

Nous traversons une crise sans précédent. L'urgence est aujourd'hui de protéger la santé de toutes et de tous et à assurer la satisfaction des besoins essentiels de la population.

Les agents de nos collectivités sont pleinement mobilisés dans ce sens. Et le syndicat CGT des Territoriaux de La Rochelle œuvre pour leur permettre de faire face à la situation en les informant quotidiennement des décisions de la collectivité, en répondant à leurs questions, en participant à notre échelle à la continuité du service public.

La crise en cours confirme la profonde dangerosité des coupes budgétaires au sein des collectivités locales. Elle montre le rôle indispensable et solidaire de nos services. Elle rappelle ce qu'est « avoir le sens du service public » et donne tout son sens au statut de fonctionnaire qui ne cesse de subir les attaques de nos gouvernants, le rifseep et la loi de transformation de la fonction publique en sont la quintessence.

Il n'est pas concevable que ces politiques dites de réduction de dépenses publiques puissent être poursuivies !

A l'échelle de nos collectivités, il nous semble important de rappeler que les agents réquisitionnés car étant considérés « indispensables » à la continuité de service, exercent leurs missions dans des conditions souvent anxiogènes, ayant des consignes floues qui évoluent chaque jour.

Mais ils sont présents, donnant tout son sens au service public et prouvant encore une fois l'importance des agents publics, si souvent ostracisés par les libéraux de tout poil.

Pourtant parmi ces agents, un grand nombre a été considéré comme du sous personnel par votre administration, occupant des missions accessibles à tout le monde.

Ces agents ont été humiliés lors du passage au RIFSEEP lorsque vous avez classé leurs missions en catégorie C3.

Pire encore, vous les avez punis lorsqu'ils étaient malades, pensant qu'ils étaient des simulateurs pour la plupart. Nous ne pouvons que nous satisfaire de la suspension de la pondération du Régime Indemnitaire dite « BRADFORD ». Nous réitérons aujourd'hui encore, notre exigence de retrait de cette mesure inique.

De nombreux agents dont les missions ont été classifiées C3 sont mobilisés et sont jugés indispensables, à la CDA, au CCAS ou à la Ville comme les agents du SPHL ou du patrimoine pour l'entretien des locaux ou la présence des concierges des écoles qui démontre la nécessité d'un concierge par site....

Le temps n'est pas à la polémique. Mais sachez, Monsieur le maire président, qu'il faudra en tirer des conclusions.

Le syndicat CGT des territoriaux de La Rochelle sera là pour vous rappeler le rôle que les agents ont joué et leur abnégation dans la gestion de cette crise sanitaire prouvant encore une fois leur professionnalisme et leur abnégation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Syndicat CGT des
territoriaux de la Ville de La
Rochelle, La CDA et le CCAS



Gaël ORIAL
Secrétaire général